



N°548
Entrée le 28.03.2024
Chambre des Députés
Déclarée recevable
Président de la Chambre des Députés
(s.) Claude Wiseler
Luxembourg, le 29.03.2024
Chambre des Députés

Monsieur Claude Wiseler
Président de la
Chambre des Député.e.s
Luxembourg

Luxembourg, le 28 mars 2024

Monsieur le Président,

Par la présente, nous nous permettons de poser une question à Monsieur le **Ministre des Finances** et à Monsieur le **Ministre du Logement** concernant **les conclusions du rapport du FMI**.

Dans son « mission concluding statement » du 26 mars 2024, le Fonds Monétaire International analyse la situation économique et financière du Luxembourg et formule des observations.

Par rapport aux mesures de soutien de la demande sur le marché du logement annoncées par le Gouvernement, le rapport du FMI donne à considérer que, vu les freins pesant sur le développement de l'offre de logements, les mesures proposées par le Gouvernement risquent d'exacerber davantage l'endettement des ménages et stimuler une croissance des prix immobiliers. Les auteurs du rapport soulignent l'importance de la mise en place de mesures pour stimuler l'offre.

Dans ce contexte, nous voudrions poser les questions suivantes à Messieurs les Ministres :

- 1) **Quelles sont les conclusions que le Gouvernement tire des observations du rapport du FMI citées ci-dessus ?**
- 2) **Compte tenu des observations du FMI, le Gouvernement compte-t-il prioriser la mise en place de mesures stimulant l'offre de logements ?**
- 3) **Dans ce contexte, afin d'augmenter l'offre de logements, endéans quel délai le Gouvernement envisage-t-il adopter l'impôt national à la mobilisation de terrains et l'impôt national sur la non-occupation de logements ?**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.

Sam Tanson
Députée

François Bausch
Député